



HAL
open science

Résultats définitifs de la session 2021 du baccalauréat

Fanny Thomas

► **To cite this version:**

Fanny Thomas. Résultats définitifs de la session 2021 du baccalauréat. 2022, pp. 1-4. 10.48464/nl-22-10 . halshs-03610267

HAL Id: halshs-03610267

<https://shs.hal.science/halshs-03610267>

Submitted on 16 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

NOTE D'INFORMATION

n° 22.10 – Mars 2022

Résultats définitifs de la session 2021 du baccalauréat

► Avec 735 200 candidats et 689 000 bacheliers, le taux de réussite au baccalauréat 2021 est de 93,7 %. Il est de 97,5 % dans la voie générale, 93,9 % en technologique et 86,6 % en professionnel. Il est stable dans la voie générale et diminue faiblement dans les séries technologiques. La baisse est la plus notable dans la voie professionnelle dont le taux de réussite perd 3,8 points. Après une session 2020 marquée par des taux de réussite particulièrement élevés, les taux de redoublement ont considérablement diminué à la rentrée 2020 dans les classes de terminales entraînant une baisse des effectifs de candidats au baccalauréat 2021. En 2021, 82,8 % d'une génération est titulaire du baccalauréat, soit 3,6 points de moins qu'en 2020.

En 2021, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est la plus forte dans les académies d'Île-de-France. Elle est en recul par rapport à 2020 dans toutes les académies sauf Grenoble, Poitiers, Rennes et Toulouse où elle est portée par la progression dans la voie générale et technologique. Dans toutes les académies, les voies générale et technologique sont prépondérantes dans l'accès au baccalauréat pour les élèves de sixième.

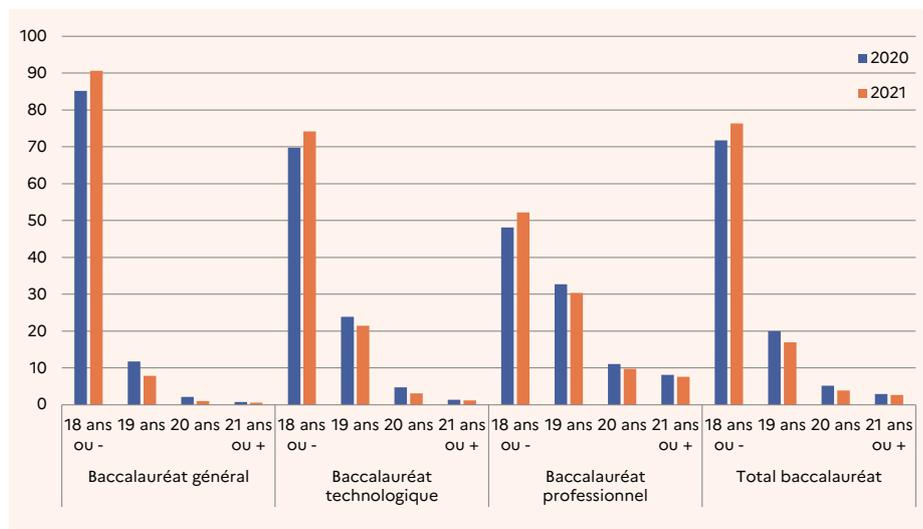
Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteure : Fanny Thomas, DEPP-B1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► Dans le contexte d'une année scolaire 2020-2021 perturbée par la crise sanitaire, les modalités d'organisation du baccalauréat ont été partiellement modifiées pour la session 2021. Mais contrairement à la session 2020, il n'a pas été nécessaire d'annuler l'ensemble des épreuves du premier groupe.

Au total, les sessions de juin et de septembre ont vu 735 200 candidats se présenter au baccalauréat en 2021, soit 25 600 de moins qu'en 2020. Cette baisse est uniquement portée par les voies générale et technologique. Après une session 2020 marquée par des taux de réussite particulièrement élevés, les taux de redoublement ont considérablement diminué à la rentrée 2020 dans les classes de terminales générale et technologique. Dans la voie professionnelle, l'effectif de candidats au baccalauréat 2021 est stable par rapport à la session précédente, la baisse des redoublement en terminale à la rentrée 2020 ayant été compensée par une baisse des taux de sortie en cours de première au cours de l'année précédente.

Dans le contexte de baisse des redoublements, les candidats au baccalauréat sont également de plus en plus jeunes. À la session 2021, la part de candidats âgés de 18 ans et moins augmente de 4,6 points de pourcentage, toutes les autres catégories d'âges reculant ▼ **figure 1**. Cette augmentation est plus marquée dans la voie générale (+ 5,4 points) que dans

1 Évolution de l'âge des candidats au baccalauréat selon la voie - Sessions 2020 et 2021 (en %)



Note de lecture : à la session 2020, 85,2 % des candidats au baccalauréat général ont 18 ans ou moins. Ils sont 90,6 % en 2021.

Champ : France métropolitaine + DROM.

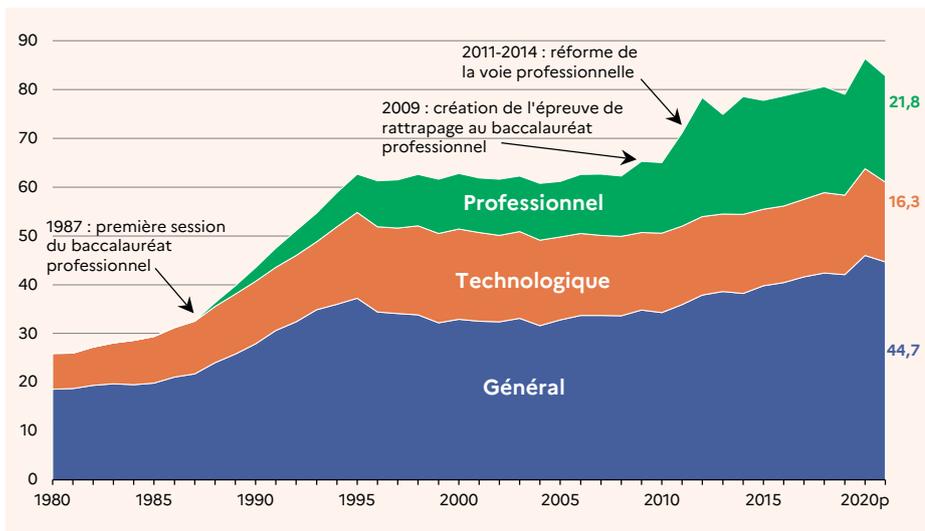
Source : DEPP, Systèmes d'information Océan, Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 22.10. DEPP

les voies technologiques (+ 4,4 points) et professionnelle (+ 4,1 points). À la session 2021 du baccalauréat, 82,8 % d'une génération est titulaire du diplôme. Cette proportion, inférieure de 3,6 points à celle de 2020, reste sensiblement supérieure à celles de toutes les sessions précédentes. Elle diminue dans les trois voies : - 1,3 point dans la voie générale, - 1,5 point dans la voie technologique et - 0,8 point en professionnel ▼ **figure 2**. Depuis 1980, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a plus que

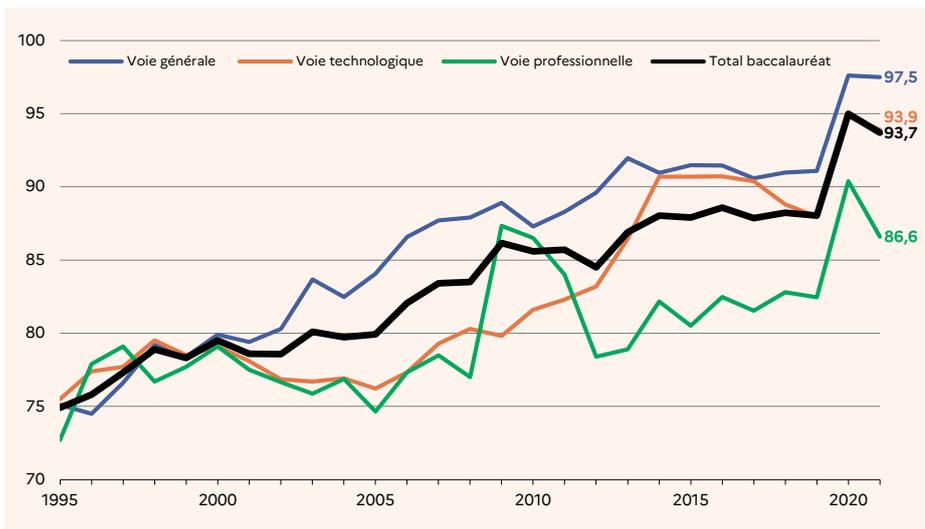
triplé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné presque 60 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux et de l'important essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier, et oscille autour de 62 %. Elle augmente de 3 points en 2009 à la suite de l'instauration de la session de rattrapage

2 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération depuis 1980 (en %)



Champ : France métropolitaine avant 2001, France métropolitaine + DROM hors Mayotte ensuite.
Source : DEPP, Systèmes d'information Océan, Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture ; Insee - recensement de la population.
 Réf. : Note d'Information, n° 22.10. DEPP

3 Évolution du taux de réussite au baccalauréat selon la voie depuis 1995 (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte jusqu'en 2010, y compris Mayotte ensuite.
Source : DEPP, Systèmes d'information Océan, Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture.
 Réf. : Note d'Information, n° 22.10. DEPP

du baccalauréat professionnel, puis de 13 points entre 2010 et 2012 avec la réforme de la voie professionnelle. Après une phase de transition, elle reprend une progression plus lente essentiellement grâce à la poursuite de la progression de la voie générale (+ 5,1 points entre 2015 et 2021). La baisse de presque 4 points de la proportion de bacheliers dans une génération en 2021 est liée d'une part à la baisse de l'effectif de candidats et d'autre part au recul de la réussite. Mais ces deux paramètres jouent différemment selon la voie. Dans les voies générale et technologique, où la proportion de bacheliers dans une génération diminue sensiblement, la baisse des effectifs est importante et celle de la réussite

faible voire nulle. À l'inverse, dans la voie professionnelle, où la baisse de la proportion de bacheliers dans une génération est plus faible, l'effectif de candidats est stable et la réussite en forte baisse. Avec 689 000 candidats admis, le taux de réussite au baccalauréat 2021 est de 93,7 % (figure 3). Il est en recul de 1,3 point par rapport à 2020, mais reste sensiblement supérieur à toutes les sessions précédentes. La baisse est la plus importante dans la voie professionnelle (- 3,8 points) et plus modérée dans la voie technologique. Le taux de réussite de la voie générale est stable par rapport à 2020, la session 2021 étant la première du nouveau baccalauréat général.

Une réussite proche de celle de la session 2020 pour la première session du nouveau baccalauréat général

La session 2021 est la première de la nouvelle mouture du baccalauréat général. Elle voit disparaître les trois anciennes séries générales – littéraire, économique et sociale et scientifique – au profit des enseignements de spécialités. Le candidat choisit de présenter à l'issue de l'année de terminale deux enseignements de spécialité parmi les trois qu'il a suivis en première. À cette session, 381 100 candidats se sont présentés à l'examen, soit 12 600 de moins qu'en 2020 (figure 4). La session 2020 a été marquée par une réussite très élevée à l'examen, entraînant une baisse importante des redoublements et donc des effectifs en terminale à la rentrée 2020. De 2002 à 2011, l'effectif de présents de la voie générale a oscillé autour de 320 000. Durant la période suivante, de 2012 à 2018, il a augmenté de plus de 70 000. Il s'est ensuite maintenu au-dessus de 390 000 jusqu'en 2020. Le taux de réussite à la session 2021 du baccalauréat général, qui s'établit à 97,5 %, reste très proche de celui de l'année précédente (- 0,1 point) et l'effectif de bacheliers généraux passe de 384 200 en 2020 à 371 700, soit une baisse équivalente à celle des présents. Corrélativement, la proportion de bacheliers dans une génération diminue de 1,3 point par rapport à 2020, à 44,7 %. Tandis que la réussite au baccalauréat général reste stable en 2021, la proportion de candidats qui obtiennent une mention augmente : elle passe de 68,3 % des candidats présents en 2020 à 73,4 % en 2021. La hausse porte uniquement sur les mentions « Bien » et « Assez bien », qui sont attribuées à 59,8 % des candidats en 2021 (52,9 % en 2020). À compter de la session 2021, les candidats dont la moyenne à l'examen est supérieure ou égale à 18/20 obtiennent la mention « Très bien avec les félicitations du jury ». Elle est attribuée à 1,8 % des candidats de la voie générale.

Plus de 95 % de réussite dans la plupart des séries technologiques

L'effectif de candidats au baccalauréat technologique diminue sensiblement. Avec 145 100 candidats présents en 2021, il recule de 13 100 par rapport à la session précédente, soit - 8,3 %. Comme dans la voie générale, cette baisse est liée à la faible importance des redoublements à la rentrée 2020, le taux de réussite au baccalauréat technologique ayant été

4 Résultats du baccalauréat 2021 selon la voie, la série, le secteur et le sexe

	Présents		Admis	Répartition des présents par mention (%)					Taux de réussite (%)			
	Total	Filles		Très bien avec les félicitations du jury	Très bien	Bien	Assez bien	Sans mention	Total	Filles	Garçons	
Baccalauréat général	381 132	56,2	371 705	1,8	11,8	25,9	33,9	24,1	97,5	98,1	96,8	
Baccalauréat technologique	STI2D	29 155	7,9	27 714	0,1	2,4	15,7	38,3	38,6	95,1	95,2	95,0
	STL	7 537	58,0	7 068	0,2	3,8	16,1	34,9	38,8	93,8	95,0	92,1
	STAV	4 864	47,1	4 790	0,0	2,1	15,8	46,4	34,2	98,5	98,8	98,2
	STMG	75 376	51,8	69 928	0,0	1,4	12,0	36,2	43,1	92,8	94,2	91,2
	ST2S	22 040	85,7	20 773	0,1	2,8	16,0	36,8	38,7	94,3	94,8	90,8
	STD2A	3 558	78,3	3 507	0,8	10,1	32,3	38,1	17,3	98,6	98,8	97,8
	S2TMD	335	57,3	327	3,6	17,9	37,6	29,0	9,6	97,6	98,4	96,5
	STHR	2 260	55,8	2 189	0,3	5,0	20,4	36,5	34,6	96,9	96,6	97,2
Toutes séries	145 125	49,1	136 296	0,1	2,3	14,4	37,0	40,2	93,9	94,8	93,0	
Baccalauréat professionnel	Production	96 702	15,2	83 004	.	4,9	17,5	31,3	32,1	85,8	89,9	85,1
	Services	112 286	63,3	98 016	.	3,8	17,7	33,1	32,7	87,3	89,5	83,5
	Tous secteurs	208 988	41,1	181 020	.	4,3	17,6	32,3	32,5	86,6	89,5	84,6
Total baccalauréat	735 245	50,5	689 021	0,9	7,8	21,3	34,1	29,7	93,7	95,5	91,9	

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 22.10. DEPP

particulièrement élevé en 2020. Entre 2015 et 2020, l'effectif de candidats a augmenté de 20 300 dans la voie technologique. La croissance a été particulièrement notable à la session 2018, alors qu'arrivaient au niveau du baccalauréat les élèves ayant connu la baisse des redoublements en seconde entre 2014 et 2015. La période 2016-2020 contraste avec 2004-2015, période pendant laquelle la voie technologique a perdu 50 000 candidats, surtout dans les séries qui correspondent aujourd'hui à STMG et STI2D. À la session 2021, le recul est plus marqué dans les séries STL (-17,2 %) et STI2D (-15,8 %). Il est très faible en S2TMD (-0,6 %) et nul en STD2A. La série STMG reste la plus nombreuse, suivie par STI2D et ST2S. À elles trois, elles représentent 87 % des candidats de la voie technologique.

À la session 2021, le taux de réussite au baccalauréat technologique est de 93,9 %, soit 0,9 point de moins qu'en 2020. Il reste supérieur à 95 % dans la plupart des séries, à l'exception de STL et ST2S, qui affichent le plus fort recul (-2,0 points), et STMG dont le taux était déjà le moins élevé en 2020. Avec 136 300 candidats diplômés en 2021, l'effectif diminue de 13 700 par rapport à 2020, sous l'effet cumulé de la baisse du nombre de candidats et de la baisse de la réussite. Dans le même temps, la proportion de bacheliers technologiques dans une génération passe de 17,8 % en 2020 à 16,3 % en 2021.

La baisse de la réussite au baccalauréat technologique s'accompagne d'une baisse de la part de candidats admis avec mention : 53,7 % des candidats au baccalauréat

technologique ont obtenu une mention en 2021, soit 0,8 point de moins qu'en 2020. Cependant, la part de mentions « Assez bien » progresse de 3,8 points. En STAV, cette proportion augmente de 15,3 points en 2021. La part d'admis avec mention est de 81,3 % en STD2A et 88,1 % en S2TMD, séries dont les taux de réussite sont parmi les plus élevés de la voie technologique. Dans les autres séries technologiques, elle s'étend de 49,7 % à 64,3 %. La nouvelle mention « Très bien avec les félicitations du jury » est attribuée à 0,1 % des candidats au baccalauréat technologique.

Recul de la réussite dans la voie professionnelle à la session 2021

À la session 2021, l'effectif de candidats au baccalauréat professionnel est stable : ils sont 209 000 à se présenter à l'examen. Après une période marquée par de fortes variations de 2010 à 2015 avec une hausse totale de 81 300 présents hors Mayotte, l'effectif de candidats au baccalauréat professionnel évolue plus modérément (-10 400 candidats entre 2015 et 2021). Entre 2020 et 2021, l'effectif est stable dans les spécialités du secteur des services comme dans celui de la production. Le secteur des services reste majoritaire au sein de la voie professionnelle avec 53,7 % des candidats.

Avec un taux de 86,6 % en 2021, la réussite de la voie professionnelle diminue de 3,8 points par rapport à la session précédente. Elle connaît les plus fortes variations depuis la session 2020 : après avoir affiché

l'augmentation la plus importante des trois voies en 2020, le taux de réussite de la voie professionnelle est celui qui diminue le plus fortement en 2021. La réussite de la voie professionnelle à la session 2021 reste supérieure à celle des sessions précédentes. Le recul est plus important au sein des spécialités du secteur de la production que de celles des services.

Les bacheliers sont 181 000 à obtenir le diplôme du baccalauréat professionnel à la session 2021, soit 7 800 de moins qu'en 2020. Le recul est le plus important dans le secteur de la production, dont la réussite est aussi celle qui diminue le plus. Dans le même temps, la proportion de bacheliers dans une génération passe de 22,6 % en 2020 à 21,8 % en 2021, soit 0,8 point de moins.

Le recul de la réussite au baccalauréat dans la voie professionnelle s'accompagne du recul de la part de candidats obtenant une mention. Parmi les présents, 57,7 % obtenaient une mention en 2020 ; ils sont 54,2 % en 2021. Cette évolution à la baisse porte sur toutes les mentions. Elle est plus marquée dans le secteur des services.

Dans toutes les académies, prépondérance des voies générale et technologique dans l'accès au baccalauréat pour les élèves de sixième

L'espérance d'obtenir le baccalauréat par la voie scolaire pour un élève de sixième s'étend de 59,1 % en Guyane à 83,8 % à Versailles à la session 2021. Les jeunes de sixième ont

une probabilité d'accéder au baccalauréat qui repose surtout sur les voies générale et technologique.

Les académies de Paris et de Versailles font partie de celles où l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est globalement la plus forte à la session 2021 ↘ **figure 5**. Les voies générale et technologique y sont aussi largement prépondérantes et la voie professionnelle pèse très peu. Cette dernière pèse plus dans l'académie de Créteil. La forte espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième des académies de Guadeloupe et de Martinique repose sur un équilibre entre la voie professionnelle et les voies générale et technologique.

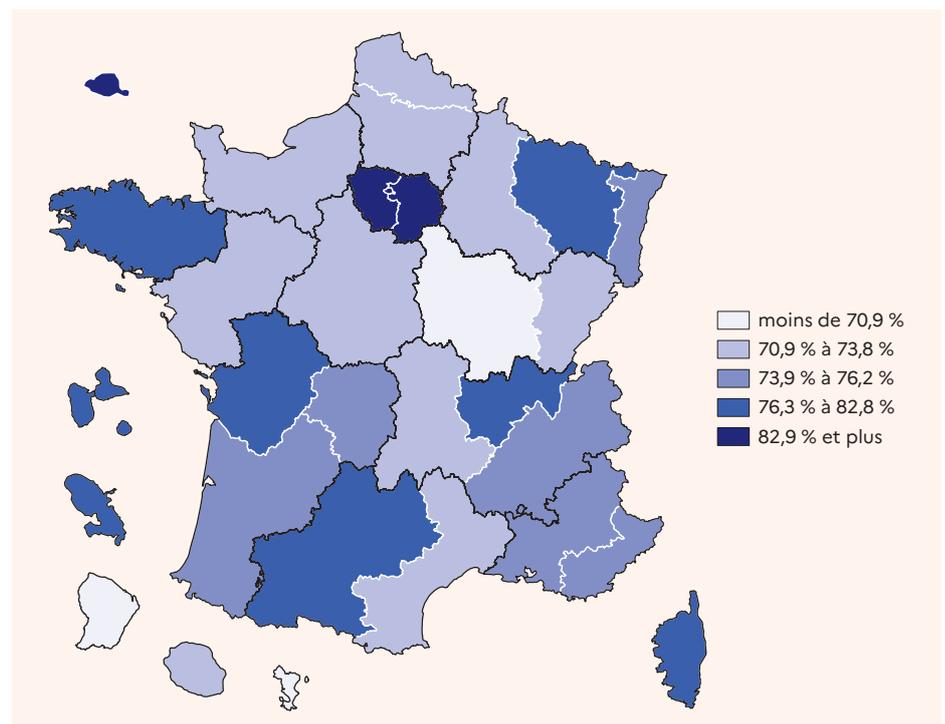
À l'opposé, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est particulièrement faible dans l'académie de Guyane. Elle est également peu élevée dans les académies de Dijon et de Mayotte. Malgré l'importance relative de la probabilité d'accès au baccalauréat professionnel, les élèves de sixième de Guyane et de Mayotte ont une faible probabilité d'obtenir le baccalauréat toutes voies confondues. En effet, la probabilité d'accéder au baccalauréat par la voie générale et technologique est faible. Dans l'académie de Dijon, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est faible à la fois dans la voie professionnelle et dans la voie générale et technologique.

L'espérance d'obtenir le baccalauréat général et technologique pour un élève de sixième est relativement importante dans les académies de Corse et de Lyon. Cependant elle est parmi les plus faibles dans la voie professionnelle pour ces deux académies,

ce qui conduit à un accès au baccalauréat toutes voies confondues moins important. Le panorama est inverse dans les académies de Guadeloupe, de Martinique et de Nancy-Metz où l'espérance d'obtenir le baccalauréat professionnel pour un élève de sixième est parmi les plus importantes. À Rennes, Poitiers et Toulouse, la situation est plus équilibrée entre les voies générale et technologique d'un côté et professionnelle de l'autre. Entre 2020 et 2021, l'espérance d'obtenir

le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire baisse dans toutes les académies sauf Grenoble, Poitiers, Rennes et Toulouse. Dans ces académies, la voie générale et technologique est à la hausse. C'est également le cas pour les académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Corse, Dijon, Lille, Limoges et Reims. Dans la voie professionnelle, les évolutions entre 2020 et 2021 sont toutes à la baisse (entre - 4,2 et - 0,4 point). ■

↘ 5 Espérance d'obtenir le baccalauréat sous statut scolaire pour un élève de sixième par académie (en %) - Session 2021



Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades, Scolarité ; ministère chargé de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 22.10. DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 22.10, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques